

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU

## 19 FEVRIER 2015

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 19 Février 2015 afin de prendre les délibérations suivantes :

- La mise à disposition gratuite de la salle de la cantine pour les activités périscolaires pour les années 2015, 2016, 2017.
- Le transfert du siège social du syndicat mixte du collège Louis BOUILHET
- L'attribution d'une subvention pour les frais de scolarités des 7 enfants fréquentant l'école Jeanne d'ARC de Cany- Barville. Le montant s'élève à 150 € par élève.
- L'attribution d'une aide de 500€ à Mr Axel RENOU pour sa participation au rallye humanitaire 4L TROPHY 2015 dans le sud marocain. Dès son retour, il s'engage à présenter ce voyage aux Sassevillais.
- La mise à disposition gratuite des services de l'état pour le traitement des dossiers d'urbanisme prend fin le 30 Juin 2015. Afin de venir en aide aux communes ; la communauté de commune se propose de mettre en place un service mutualisé d'instruction des dossiers à compter du 01 Juillet 2015. Le conseil municipal donne son accord pour adhérer à cette proposition.
- Des familles ont sollicité notre collectivité afin d'obtenir une participation pour financer le voyage scolaire à la CLUSAZ. Les dossiers seront transférés au CCAS de la commune qui attribuera une aide en fonction des dossiers lors de sa prochaine réunion.
- A la demande de la perception, le conseil municipal reconduit la répartition des produits de concessions du columbarium pour 2/3 à la commune et 1/3 au CCAS.